

Déroulement des conseils de classe

	<i>COLLEGE</i>	<i>LYCEE</i>
PREPARATION	<ul style="list-style-type: none"> Note de vie scolaire : <p>Le professeur principal attribue une note de vie scolaire (/20) : on évalue le "métier d'élève", son comportement en classe, sa capacité à fournir le travail demandé. Un bonus peut être attribué pour valoriser un engagement particulier de l'élève au sein de la classe (entraide ...)</p> <p>Le CPE attribue lui aussi une note (/20) : on évalue l'assiduité, la ponctualité et la capacité à respecter les règles de vie dans l'établissement. Un bonus peut être attribué pour valoriser une implication forte de l'élève dans la vie de l'établissement.</p> <p>C'est donc au CPE d'étudier pour chaque élève les punitions, sanctions, absences et retards et non au professeur principal qui évalue le comportement en classe.</p> <p>La note de l'élève sera la moyenne de ces 2 notes.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> Arrêt des notes et saisie des appréciations : <p>Toutes les notes du 1er trimestre s'arrêtent le 26 novembre. Les professeurs sont invités à renseigner les appréciations 2 jours minimum avant la tenue du conseil pour que le Professeur Principal puisse préparer une synthèse. Les professeurs sont aussi invités à renseigner leur avis sur la classe, dans l'onglet bulletin sur pronote. Cela facilite le travail de synthèse pour le professeur principal.</p> <p>Le professeur principal prépare une appréciation générale pour la classe et pour chaque élève.</p> <p>Les parents n'ont pas accès aux bulletins sur pronote avant le conseil de classe. Les bulletins sont en ligne quelques jours après le conseil.</p> <ul style="list-style-type: none"> Calendrier <p>Le calendrier des conseils de classe est publié sur pronote. Les parents peuvent retrouver la date du conseil de leur enfant en consultant l'agenda.</p> <ul style="list-style-type: none"> FLE <p>Les élèves scolarisés en FLE débutant ou faux débutant devront être marqués « Non Noté » dans les autres disciplines que le FLE et les maths spéciales, afin de ne pas les pénaliser si les difficultés rencontrées sont liées à la maîtrise de la langue française.</p>	
	<ul style="list-style-type: none"> FLE <p>Une grille spécifique d'évaluation des compétences sera complétée par les professeurs de FLE et de maths spéciales. Cette fiche sera remise avant le conseil de classe à Mme Briançon et elle sera jointe au bulletin de l'élève lors de l'envoi à la famille.</p>	

	<i>COLLEGE</i>	<i>LYCEE</i>
DEROULEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Lieu Les conseils se tiennent tous dans des salles équipées de vidéoprojecteurs permettant de voir les résultats des élèves (graphiques en toile d'araignée ou en barrettes représentant les trimestres). • Personnes présentes Seuls 2 délégués élèves et 2 délégués parents peuvent siéger. Les suppléants n'assistent que si les titulaires sont empêchés. Au cas où un suppléant se présenterait et que les deux titulaires étaient présents, le suppléant se verrait refuser l'accès au conseil. • Modèle de déroulement Les conseils de classe se déroulent selon le modèle suivant : <ul style="list-style-type: none"> - le président accueille les participants, présente les personnes présentes pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur l'identité et la fonction de chacun. - le PP fait la synthèse des commentaires de ses collègues et présente la classe (comportement, travail, progression, ...). Nous restons dans le cadre général à ce moment (pas de nom d'élèves cités). Les professeurs présents peuvent éventuellement rajouter les remarques omises qui leur sembleraient importantes. - les élèves ont la parole (suivi des réponses éventuelles). - les parents ont la parole (suivi des réponses éventuelles). - les cas des élèves sont examinés individuellement : Le PP présente en quelques mots le cas de l'élève (travail, comportement, progression, difficultés éventuelles et remédiations apportées) et propose oralement une synthèse à placer en bas du bulletin. Chaque membre du conseil a la parole. La synthèse proposée est discutée et adoptée. <p>L'ordre de traitement de ces points est laissé à l'appréciation du Président du conseil de classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfecit Des encouragements et des félicitations peuvent être attribués à un élève. Les félicitations valorisent une attitude sérieuse et des résultats de grande qualité. Les encouragements valorisent une attitude sérieuse et une volonté forte de réussir (même si les résultats ne sont pas excellents). L'objectif est de valoriser au maximum le travail des élèves. Il convient donc de ne pas hésiter à attribuer de tels satisfecit. • Avertissement Les avertissements travail ou comportement ne seront envisagés que si le dossier de l'élève comporte déjà plusieurs punitions. Seul le chef d'établissement peut décider de prononcer un avertissement qui constitue une sanction (circulaire du 01.08.2011 sur les procédures disciplinaires). 	
APRES LE CONSEIL	<p>A la suite du conseil de classe, le PP saisit rapidement la synthèse retenue pour chaque élève dans pronote. Les bulletins sont alors imprimés et envoyés aux familles par le secrétariat.</p> <p>Les parents d'élèves délégués adressent sous forme numérique un compte rendu au secrétariat (Mme Valduga pour le lycée et Mme Briançon pour le collège). Le compte-rendu est alors placé dans l'agenda de PRONOTE, dans la case du jour où s'est tenu le conseil de classe, pour être consultable par les parents d'élèves de la classe.</p>	
	severine.briancon@ac-lyon.fr	Cathy.Valduga@ac-lyon.fr